

DECISION DU MAIRE EN DATE DU 28 AVRIL 2023

Nous, Roger DIDIER, Maire de la Ville de GAP,

- Vu l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales ;
- Vu la délibération de délégation de pouvoirs donnée à M. le Maire par le Conseil Municipal du 28.05.2020 visée en Préfecture le 03.06.2020 ;
- Vu les articles L.2123-12 et R.2123-1 du code de la commande publique ;
- Vu l'accord-cadre multi-attributaires n°20202000074 pour l'acquisition de véhicules neufs et d'occasion notifié le 26 août 2020 ;
- Vu la consultation lancée le 28 octobre 2022 pour le lot n°1 relatif au marché subséquent MS18 pour l'acquisition d'un ludospace électrique rallongé pour le service de la police Municipale;
- Considérant une erreur du montant de la décision, décide l'annulation et le remplacement de la décision n°D2022_11_439 du 15 novembre 2022;
- Considérant qu'à l'issue de la consultation la proposition de la société SOCIETE AUTOMOBILE FRANCE ALPES (SAFA) est apparue comme économiquement la plus intéressante pour la Collectivité ;

DECIDONS

Article 1 :

Le marché subséquent N°2021-MS18 concernant l'achat d'un ludospace électrique rallongé pour le service de la police Municipale est attribué à la société PEUGEOT GAP, Route des Eyssagnières BP 49, 05 000 GAP.

Article 2 :

Le présent marché subséquent est conclu pour un délai de livraison de 9 mois à compter de sa notification pour un montant de 32 512,75 € HT, (déduction faite de 4 000,00€ de bonus écologique et de 2 500,10€ de prime à la conversion).

Sera ajouté 13,76 € de frais de mise à la route.

Le véhicule acheté concerné est un e-Berlingo taille XL Moteur Électrique 136ch (100kW).

Les dépenses seront imputées sur les crédits inscrits aux budgets ville 2022.

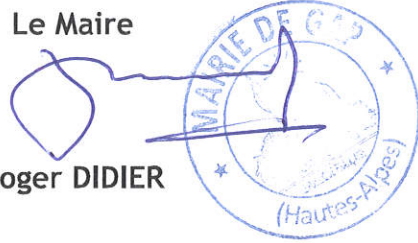
Article 3 :

Monsieur le Directeur Général des Services et Monsieur le Directeur de la Mobilité sont chargés de l'exécution de la présente décision.

FAIT ET ARRÊTÉ en MAIRIE, à Gap, le 28 AVRIL 2023

Le Maire

Roger DIDIER



Transmis en Préfecture le : 22/05/2023
Publié ou notifié le : 22/05/2023

Bordereau d'acquittement de transaction

Collectivité : VILLE GAP (05)

Utilisateur : ACTES VILLE

Paramètres de la transaction :

Numéro de l'acte : **D2023_05_214**
 Objet : **Le marché subséquent N°2021-MS18 concernant l'achat d'un ludospace électrique rallongé pour le service de la police Municipale est attribué à la société PEUGEOT GAP, Route des Eyssagnières BP**
 Type de transaction : Transmission d'actes
 Date de la décision : 2023-04-28 00:00:00+02
 Nature de l'acte : Actes individuels
 Documents papiers complémentaires : NON
 Classification matières/sous-matières : 1.1 - Marchés publics
 Identifiant unique : 005-210500617-20230428-D2023_05_214-AI
 URL d'archivage : Non définie
 Notification : Non notifiée

Fichiers contenus dans l'archive :

Fichier	Type	Taille
Enveloppe métier Nom métier : 005-210500617-20230428-D2023_05_214-AI-1-1_0.xml	text/xml	1 Ko
Document principal (Acte individuel) Nom original : D_12582.pdf Nom métier : 99_AI-005-210500617-20230428-D2023_05_214-AI-1-1_1.pdf	application/pdf	54.2 Ko

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	22 mai 2023 à 13h38min32s	Dépôt initial
En attente de transmission	22 mai 2023 à 13h38min33s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	22 mai 2023 à 13h38min33s	Transmis au MI
Acquittement reçu	22 mai 2023 à 13h38min42s	Reçu par le MI le 2023-05-22

